



Interaction entre topique, structure argumentale et discours en italien et espagnol

Lisa Brunetti

► To cite this version:

Lisa Brunetti. Interaction entre topique, structure argumentale et discours en italien et espagnol. Syntaxe, structure informationnelle et organisation du discours dans les langues romanes , 2010. halshs-01823520

HAL Id: halshs-01823520

<https://shs.hal.science/halshs-01823520>

Submitted on 26 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Interaction entre topique, structure argumentale et discours en italien et espagnol¹

Lisa Brunetti (Laboratoire Parole et Langage)

In this paper I propose that the indirect object (IO) of verbs and constructions that lack an AGENT occupies a pre-verbal position in order to function as sentence TOPIC. I assume that a TOPIC is preferably an argument endowed with agentive properties (Dowty 1991), because they reflect the cognitive attributes of a prototypical TOPIC (van Oosten 1986). In sentences that lack an AGENT, the IO has agentive properties and therefore it is preferred to the subject as sentence TOPIC. My analysis can thus explain the link between the pre-verbal position and the agentive properties of the IO. Furthermore, I show that the interpretive differences (contrastive or not contrastive) between the IO of non-agentive constructions and the direct object (DO) of transitive verbs in preverbal position are due to the fact that, while the former is a prototypical TOPIC, the latter is not. The DO is in fact chosen by the speaker as TOPIC precisely to contrast it with another TOPIC in the discourse.

1 Introduction

On considère les phrases italiennes et espagnoles suivantes :

- (1) La segretaria ha spedito la lettera. (it.) / La secretaria envió la carta. (es.)

‘La secrétaire a envoyé la lettre’

- (2) A Gianni piacciono i film dell’orrore. / A Juan le gustan las películas de horror.

à Jean plaisent les films du horreur / à Jean lui plaisent les films de horreur

‘Jean aime les films d’horreur’

- (3) La lettera, l’ha spedita la segretaria. (it.) / La carta, la envió la secretaria. (es.)

la lettre l’a envoyée la secrétaire / la lettre l’envoya la secrétaire

‘La lettre, c’est la secrétaire qui l’a envoyée’

En (1), l’élément préverbal est sujet, en (2), il est objet indirect (désormais, OI), et en (3) il est objet direct (désormais, OD). L’OI en (2) est repris obligatoirement par un pronom clitique en espagnol, optionnellement en italien. En (3), l’OD est repris obligatoirement par un pronom clitique en espagnol et en italien.² J’assume, en suivant Vallduví (1992) et d’autres, que quand les phrases sont prononcées avec une intonation descendante, l’élément préverbal représente le TOPIQUE de phrase. Dans cet

¹ Je remercie les participants à la section ‘Fokus und Hintergrund in romanischen Sprachen’ du congrès XXX Romanistentag, Vienne, 23-27 septembre 2007 pour leur questions et commentaires. Je remercie également Enric Vallduví, Alex Alsina, Louise McNally, Cristel Portes et le reviseur anonyme pour leur commentaires, suggestions et/ou criticisms. Je remercie finalement Cristel Portes et Céline De Looze pour corriger le français. Je prends toute responsabilité pour les erreurs éventuelles.

² Plus précisément, le pronom clitique est obligatoirement omis en italien standard, mais il est souvent présent en italien colloquial (cf. D’Achille 1990).

article, je montre les raisons pour lesquelles ces phrases possèdent de tels TOPIQUES. Je propose que le choix du sujet en (1), et de l'OI en (2) soit dû aux propriétés thématiques des arguments : le sujet et l'OI représentent chacun l'argument le plus 'agentif' dans sa phrase et grâce à ces propriétés thématiques, ils sont les arguments les plus appropriés à représenter le TOPIQUE de phrase.³ Par contre, l'OD en (3) ne représente pas le TOPIQUE le plus prototypique. Je montre que sa fonction de TOPIQUE est motivée par des raisons purement contextuelles qui annulent les contraintes de prototypicalité.⁴

Cet article est organisé de la manière suivante. Dans la section 2, je présente la notion de TOPIQUE prototype et j'explique comment, de cela dépend le fait que le TOPIQUE de phrase corresponde généralement au sujet grammatical. Dans la section 3, je présente toutes les constructions où le TOPIQUE de phrase n'est pas le sujet et j'explique pour quoi cela se vérifie. Dans la section 4, je critique les arguments syntaxiques qui justifient la position préverbale de l'OI des verbes non agentifs et de l'OD des verbes transitifs, ainsi que leur interprétation contrastive ou non-contrastive. Je donne par contre une motivation qui prend en compte les propriétés thématiques des deux arguments, ainsi que le fait que ces arguments exercent la fonction de TOPIQUE. Dans la section 5, je tire mes conclusions.

2 Topique prototype et sélection du topique de phrase

En suivant Strawson (1964), Reinhart (1981), Vallduví (1992), entre autres, je définis le TOPIQUE comme 'ce à propos de quoi' est la phrase (*aboutness*). Plus précisément, j'assume la notion de topique que Jacobs (2001) appelle 'adressage' et dont il donne la définition suivante:

In (XY), X is the *address* for Y iff X marks the point in the speaker-hearer knowledge where the information carried by Y has to be stored at the moment of the utterance of (XY). (Jacobs 2001 :650).

On a dit ci-dessus que le TOPIQUE en italien et en espagnol est un élément préverbal, qui occupe une position en début de phrase. Si on regarde les données de corpus oraux dans ces langues, on voit que l'argument du verbe qui occupe le plus fréquemment la position topicale est le sujet. La relation entre TOPIQUE et sujet a été prise en compte depuis longtemps dans la littérature. Reinhart (1981:62) observe qu'il y a une forte

³ Cela ne veut pas dire que si un argument se trouve en position topicale, les autres arguments ne peuvent pas occuper cette position. La phrase peut introduire plus qu'un TOPIQUE, comme dans l'exemple suivant :

(i) La lettera, la segretaria, l'ha spedita ieri.

'La lettre, la secrétaire, elle l'a envoyée hier'.

⁴ Un TOPIQUE dans ces langues peut aussi occuper une position disloquée à droite : *L'ha spedita la segretaria, la lettera* (it.) / *La envió la secretaria, la carta* (es.). La différence entre les deux positions est que le TOPIQUE à droite ne peut pas représenter un changement de topique ('topic shift'), alors que celui à gauche peut le faire (cf. Benincà 1988[2001] pour l'italien). Dans cet article, je limiterai mon analyse aux topiques en position préverbale.

préférence à interpréter le sujet grammatical comme le TOPIQUE de phrase et à placer le TOPIQUE en position grammaticale de sujet. Prince (1992), Lambrecht (1994), entre d'autres, observent que la plupart des sujets ont des propriétés topicales comme la familiarité, la définitude, l'adressage. Or, le TOPIQUE est une notion pragmatique, alors que le sujet est une notion morpho-syntaxique (la propriété la plus significative étant l'accord avec le verbe) ; donc, il n'y a pas de raison à priori du lien entre TOPIQUE et sujet. Je propose dans cet article que le lien entre TOPIQUE et sujet est un lien indirect, à savoir qu'il est du au fait que le sujet (dans les langues européennes) pour la majorité des verbes, porte le rôle thématique d'AGENT (voir Dowty 1991, Lambrecht 1995, Primus 1999, Cook 2007, entre d'autres). La relation entre TOPIQUE et AGENT est par contre tout à fait explicable en termes pragmatiques. En suivant van Oosten (1986), Givón (1976, 1994), Wallace (1982), Comrie (1981[1989]), je propose que les propriétés agentives du TOPIQUE reflètent des attributs cognitifs qui forment un TOPIQUE prototype.

Pour Givón (1976, 1994), le référent choisi comme TOPIQUE est de préférence : (a) le locuteur, (b) un être humain ou une entité animée, (c) l'AGENT de l'événement, (d) le possesseur. La préférence pour l'AGENT et un être animé est due au fait que les locuteurs ont tendance à parler des événements dans une perspective 'ego/anthropocentrique' (cf. Givón 1976 :152, Zubin 1979, Kuno 1976). La préférence pour l'AGENT et le possesseur est justifiée par la tendance du locuteur à prendre la perspective du participant qui a le plus de contrôle et de capacité à influencer l'événement. Le TOPIQUE est de préférence le locuteur aussi parce que celui-ci fait partie des connaissances partagées par les interlocuteurs. Ce dernier motif justifie également le fait que le TOPIQUE soit représenté par des expressions définies, indéfinies génériques ou indéfinies spécifiques (cf. Lambrecht 1994 :167, Endriss 2006 et références citées).

Des propriétés similaires sont assignées par Van Oosten (1986) à ce qu'elle appelle *TOPIQUE prototypique*. Selon le degré auquel les propriétés sémantiques d'un argument reflètent les caractéristiques prototypiques du TOPIQUE, l'argument représente un TOPIQUE plus ou moins prototypique. Van Oosten soutient qu'une expression topicale prototype : (a) représente 'ce à propos de quoi' on parle (*aboutness*) ; (b) est dans la conscience des interlocuteurs ; (c) dénote de préférence une entité concrète et visible ; (d) est un *TOPIQUE de base* (*basic level TOPIC*). De ces attributs cognitifs découlent les propriétés sémantiques d'une expression topicale prototypique. Du fait que le TOPIQUE prototype est dans la conscience du locuteur et de l'auditeur, on dérive les propriétés de définitude et de spécificité. Ce qui est dans la conscience du locuteur est aussi normalement le plus semblable possible au locuteur, et le participant principal à l'événement sera aussi généralement un être humain ou une entité animée. De cela, découle la préférence pour un TOPIQUE qui est humain ou au moins une entité animée, et aussi la préférence pour un TOPIQUE AGENT (voir également Comrie 1981[1989] :198f, Wallace 1982 :213). Finalement, de la préférence pour des objets concrets et visibles, on dérive les propriétés référentielles des expressions topicales (cf. Wallace 1982 :213). Quant au point (d), van Oosten se réfère à la classification en trois types de TOPIQUE : le *TOPIQUE sur-ordonné* (*superordinate TOPIC*), le *TOPIQUE de base* et le *TOPIQUE sous-ordonné* (*subordinate TOPIC*). Les TOPIQUES sur-ordonnés sont des

scènes, des événements, des évaluations ou des généralisations; les TOPIQUES de base sont des participants individuels ou des éléments dans la scène ; les TOPIQUES sous-ordonnés sont des aspects ou des parties du TOPIQUE de base.⁵ Van Oosten observe que le TOPIQUE le plus saillant du point de vue cognitif est celui qui représente les participants dans la scène, c'est-à-dire le TOPIQUE de base. Parmi les participants dans la scène, les participants principaux sont plus prototypiques que les participants secondaires, et les êtres humains sont plus prototypiques que les objets inanimés. Les locuteurs préfèrent ces TOPIQUES à des objets abstraits comme des événements ou d'autres TOPIQUES sur-ordonnés. En même temps, les locuteurs préfèrent parler d'individus ou d'objets plutôt que de leurs caractéristiques ou de leurs parties (TOPIQUES sous-ordonnés). De cela on dérive encore la préférence pour un TOPIQUE humain, et aussi la préférence pour un AGENT: les participants principaux à l'événement seront ceux qui ont le plus de contrôle sur l'événement, ce qui est un trait définitoire de l'AGENT (cf. Primus 1999). Egalement, il sera plus probable que les participants principaux à l'événement y participent volontairement ou soient la cause intentionnelle de l'événement : ce sont là encore des propriétés agentives.

Pour revenir au lien entre sujet et TOPIQUE, il dépend du fait que le sujet est souvent l'AGENT de l'événement, et que l'AGENT est l'argument du verbe qui exerce le mieux la fonction de TOPIQUE. Il faut remarquer pourtant à ce propos que le sujet et le TOPIQUE sont AGENTS pour des raisons bien différentes. Comme il a été montré dans plusieurs études, la sélection grammaticale des arguments dépend de leurs propriétés thématiques. En particulier, on reconnaît dans la littérature l'existence d'un principe de sélection des arguments selon lequel si un verbe sélectionne un AGENT, l'argument qui représente l'AGENT reçoit la fonction grammaticale de sujet (cf. par ex. Dowty 1991). Cela signifie que la sélection du sujet comme AGENT dépend des propriétés lexicales du verbe. Par contre, la sélection du TOPIQUE AGENT se produit au niveau de l'énoncé: un TOPIQUE est souvent l'AGENT de la phrase parce que le locuteur généralement préfère parler de l'AGENT, pour les raisons décrites ci-dessus. Le chevauchement de sujet et TOPIQUE est donc 'accidentel', et ne se produit que quand les règles de sélection des arguments verbaux et les facteurs cognitifs qui déterminent la sélection du TOPIQUE mènent au même argument.⁶ Dans cette perspective, ma proposition est moins forte que celle de Givón (1976), selon laquelle les propriétés prototypiques du topique servent à justifier des constructions syntaxiques comme les phrases existentielles ou des phénomènes morphologiques comme l'accord. Ce qu'on présente dans cet article sont seulement des *préférences* pour des combinaisons de rôles thématiques et fonctions pragmatiques résultant en un certain ordre des arguments. Ces préférences peuvent toutefois être ignorées en cas d'exigences pragmatiques particulières, comme on verra dans le paragraphe 4.2. En outre, cette liberté de choix de l'ordre (linéaire) des mots pour donner à un argument le statut de topique n'est possible que dans des langues comme l'italien et l'espagnol où la syntaxe est

⁵ Cf. la différence entre 'figure' et 'ground' dans Talmy (2000).

⁶ On verra plus loin qu'il y a des verbes et des constructions dans lesquels cette coïncidence ne se produit pas.

relativement libre. Dans d'autres langues moins flexibles, l'ordre des mots est réglé (aussi) par des exigences purement syntaxiques. Par exemple le français ou le hollandais, bien que langues à ordre de mots relativement libre, semblent préférer le sujet préverbal au sujet postverbal indépendamment de sa fonction pragmatique.

Finalement, il ne faut pas oublier que la sélection d'un TOPIQUE prototypique n'est possible que quand le contexte du discours n'impose pas un argument particulier comme TOPIQUE. Comme on verra dans le paragraphe 4.2, si le contexte demande un TOPIQUE spécifique, les préférences prototypiques passent au second plan. Si donc le sujet est obligatoirement AGENT quand le verbe sélectionne un AGENT (excepté dans les constructions passives, qui sont pourtant des constructions dérivées), le TOPIQUE de phrase au contraire peut être un argument qui n'est pas AGENT, si le contexte le demande.⁷

Dans cet article je me concentrerai sur l'interaction entre TOPIQUE et sujet et je prendrai donc en compte surtout les propriétés prototypiques qui ont à voir avec le sujet, notamment l'agentivité.

3 Topique non-sujet et constructions sans agent

Je présente maintenant les constructions dans lesquelles le TOPIQUE le plus prototypique n'est pas le sujet. Avant de le faire, il sera utile de résumer la proposition de Dowty concernant les rôles thématiques, parce que la notion d'agentivité que j'assumerai sera basée sur cette proposition.

Dowty (1991) soutient que les rôles thématiques ne sont pas des catégories discrètes, mais plutôt un ensemble de propriétés lexicales que les verbes imposent à leurs arguments. Ces propriétés se répartissent en deux groupes : celui des propriétés agentives et celui des propriétés patientives. Le premier groupe comprend : la capacité de 'sentir' ou percevoir l'événement, l'intentionnalité ou le contrôle sur l'événement, la cause de l'événement. Les propriétés du deuxième groupe sont à peu près complémentaires aux précédentes (ne pas avoir de contrôle sur l'événement, subir un changement d'état à cause de l'événement, etc.). Les rôles traditionnels d'AGENT et d'EXPERIENT ou BENEFICIAIRE impliquent la capacité 'agentive' de sentir/percevoir. Pour l'AGENT, je considère en plus l'intentionnalité/contrôle sur l'événement comme sa propriété distinctive. Très souvent, finalement, l'AGENT a l'intention de *causer* l'événement. L'AGENT a donc plus de propriétés agentives que l'EXPERIENT ou le BENEFICIAIRE. Quant aux rôles de PATIENT et DESTINATAIRE, ils sont par contre des rôles caractérisés seulement par des propriétés patientives.

Certaines classes de verbes ne sélectionnent pas d'AGENT. Ces verbes sélectionnent généralement un sujet PATIENT ou qui est la cause involontaire de l'événement. Il arrive souvent que ces verbes sélectionnent aussi un OI avec le rôle d'EXPERIENT ou de BENEFICIAIRE. En suivant Dowty, cela veut dire que le sujet de ces verbes a des propriétés non-agentives ou peu agentives, alors que l'OI, même s'il n'est pas un AGENT proprement dit (il n'a pas le contrôle sur l'événement), a au moins une

⁷ Comme on l'a déjà observé, une phrase peut avoir plusieurs TOPIQUES, donc un TOPIQUE prototypique peut être aussi accompagné par d'autres, non prototypiques.

propriété agentive importante: la capacité de sentir/percevoir l'événement. Cela a des conséquences sur le choix du TOPIQUE : le TOPIQUE le plus prototypique avec ces verbes est l'OI et non le sujet. Je vais maintenant présenter les différents verbes avec les propriétés thématiques décrites ci-dessus. Les données seront issues partiellement d'un corpus multilingue de narrations orales spontanées recueilli par l'auteur : le corpus *Nocando*.⁸ Le recueil a été fait en demandant aux locuteurs natifs de raconter des histoires avec l'aide des images de trois livres sans texte. Le sous-corpus italien est composé par 44 narrations de 16 locuteurs natifs, pour un total d'à peu près 4 heures de parole, 26.000 mots et 4.322 segments (chaque segment correspondant à une phrase contenant un verbe). Le corpus espagnol est composé par 40 narrations de 12 locuteurs, pour un total d'à peu près 2 heures et demi de parole, 23.000 mots et 3.754 phrases.

3.1 Les verbes psychologiques

Parmi les verbes caractérisés par un sujet non-AGENT et un OI avec le rôle d'EXPERIENT on trouve les verbes dits *psychologiques à objet EXPERIENT*. Les verbes 'psychologiques' sont des verbes comme 'aimer', 'détester', 'intéresser', 'déranger', etc. Ils expriment un état psychologique et sélectionnent deux arguments représentant l'individu qui expérimente l'état psychologique et l'entité qui est la cause de cet état. Selon le verbe et selon la langue, le rôle d'EXPERIENT peut être joué ou pas par le sujet. En italien et en espagnol, un sous-groupe de verbes psychologiques sélectionne un sujet qui représente la cause de l'état psychologique et un OI qui est l'EXPERIENT de tel état. Voici quelques exemples : *piacere* (it.) / *gustar* (es.) 'aimer bien', *importare* (it.) / *importar* (es.) 'importer', *interessare* (it.) / *interesar* (es.) 'intéresser', *dare fastidio* (it.), *disturbare* (it.) / *molestar* (es.) 'gêner, déranger', *hacer gracia* (es.), *hacer ilusión* (es.) 'faire plaisir', *afectar* (es.), *colpire* (it.) 'frapper', etc. La majorité des phrases à sujet post-verbal non-topical dans mon corpus ont un verbe psychologique à objet EXPERIENT : 7 cas sur 9 en italien et 9 sur 15 en espagnol. Un exemple avec *piacere/gustar* est illustré par la phrase ci-dessous du corpus italien.

(4) Ma alla rana piace molto l'acqua. it.

mais à-la grenouille plaît beaucoup l'eau

'Mais la grenouille aime beaucoup l'eau'

Comme il a été observé dans la littérature (cf. par ex. Benincà 1988 pour l'italien), l'ordre des arguments en (4) est non-marqué du point de vue pragmatique, alors que l'ordre avec sujet préverbal est sentie comme marqué. Il faut préciser ce que *marqué du point de vue pragmatique* signifie. Quand une phrase est prononcée sans contexte, l'auditeur ou le lecteur l'interprète après lui avoir attribué implicitement un contexte qui soit naturel. Si la phrase est naturelle dans un grand nombre de contextes, elle sera

⁸ Le corpus a été recueilli à l'Université Pompeu Fabra dans le projet 'Constructions non canoniques dans le discours oral: une étude transversale et comparative', financé par la *Sereteria de Estado de Universidades e Investigación del Ministerio de Educación y Ciencia* (I+D HUM2004-04463).

considérée comme moins marquée qu'une phrase qui est appropriée dans un nombre de contextes plus limité (cf. Benincà 1988 [2001]:129).⁹

La raison pour laquelle la phrase en (4) est possible dans un grand nombre de contextes, alors que la phrase avec sujet préverbal est limitée à peu de contextes est que le TOPIQUE de cette dernière phrase n'est pas prototypique. Selon Dowty, aussi bien la propriété de percevoir l'événement que celle de le causer sont des propriétés agentives. Mais si on considère ces propriétés agentives du point de vue de leur capacité à refléter les attributs cognitifs d'un TOPIQUE prototype, la propriété de sentir, de percevoir l'événement est plus prototypique de celle de le causer involontairement. Il faut souligner que la propriété de sentir/percevoir un événement appartient aux êtres animés, alors qu'une entité non animée peut être la cause (involontaire) de l'état psychologique. Même si la cause de l'état psychologique est un individu animé, c'est-à-dire, même si les deux arguments du verbe psychologique sont animés, l'argument EXPERIENT est toujours un TOPIQUE plus prototypique que l'argument qui est cause de l'état psychologique, parce que, être la cause d'un état psychologique ne demande pas d'être un individu animé.¹⁰ Prenons l'exemple italien construit en (5), où aussi bien le sujet que le OI dénotent des individus. La préférence pragmatique va à la construction où le TOPIQUE est l' EXPERIENT, à savoir (5a).

(5) a. A Gianni piace Maria. it.

à Gianni plaît Maria

'Gianni aime Maria'

b. Maria piace a Gianni.

Maria plaît à Gianni

'Maria, c'est Gianni qui l'aime'

Gianni expérimente l'état psychologique d'aimer, alors que Maria est la cause de cet état, mais elle ne doit pas en être consciente. Il n'est pas nécessaire que le référent soit animé pour le rôle qu'il joue dans l'événement.

Le poids différents qu'exercent les propriétés agentives sur le choix du TOPIQUE est bien évident si on considère un verbe comme *dare fastidio*¹¹ (it.) / *molestar* (es.). Comme il a été observé dans la littérature (surtout pour le verbe espagnol, voir Treviño 1990, 1992, Ackerman et Moore 2001, Gutiérrez Bravo 2002), quand les référents des

⁹ Dans ces contextes, évidemment, la phrase sera pourtant parfaitement naturelle.

¹⁰ Ce qui est crucial pour le choix du TOPIQUE ce n'est donc pas simplement le fait que le référent soit animé, mais plutôt que le rôle que le référent joue demande un référent animé. Pour la différence entre *animacy* comme propriété inhérente du syntagme nominal et propriété du rôle que le référent du syntagme joue dans l'événement, voir aussi Comrie (1981[1989]), Lambrecht (1994:163-164), Primus (1999:57-59).

¹¹ Ce prédicat appartient à un groupe de prédicats composés par un verbe vide sémantiquement et un OD qui est un nom abstrait qui transmet le contenu lexical du prédicat.

deux arguments sont humains, une ambiguïté sémantique apparaît. En (6), soit la présence de l'homme cause la gêne de Maria, sans que l'homme soit nécessairement au courant de son effet sur elle, soit l'homme dérange, harcèle Maria. L'ambiguïté est due au fait que la gêne causée par l'homme peut être involontaire ou volontaire. L'intentionnalité est une propriété agentive, donc la différence d'interprétation est liée aux propriétés thématiques des arguments. Il va donc de soi que dans les deux interprétations, l'ordre pragmatiquement non marqué des arguments est différent. La première interprétation est plus naturelle avec l'ordre en (6b), alors que la deuxième est plus naturelle avec l'ordre en (6a).¹²

(6) a. *Quell'uomo dava fastidio a Maria.* (it) / *Aquel hombre molestaba María.* (es)

cet homme donnait gêne à Maria / cet homme harcelait María

‘Cet homme harcelait Maria’

b. *A Maria dava fastidio quell'uomo.* (it) / *A María le molestaba aquel hombre.* (es)

à Maria donnait gêne cet homme / à María lui donnait-gêne cet homme

‘Maria était gênée par cet homme’

Cela signifie que quand l'argument dénote un individu qui est la cause volontaire de la gêne, cet argument est un TOPIQUE plus prototypique que l'argument qui dénote l'individu qui expérimente la gêne. En effet, si la cause est volontaire, l'argument possède la propriété agentive la plus prototypique du point de vue du choix du TOPIQUE, c'est-à-dire l'intentionnalité. Par contre, quand l'argument dénote l'individu qui est la cause involontaire de la gêne, cet argument est un TOPIQUE moins prototypique que l'EXPERIENT.

L'explication de la position préverbale de l'OI avec les verbes psychologiques donnée dans ce paragraphe peut s'appliquer aussi aux verbes qui expriment un état physique ou physiologique, comme par exemple *far male* (it.) / *hacer daño* (es.) ‘faire male’, *prudere* (it.) / *picar* (es.) ‘démanger’, *gonfiare (una caviglia, un piede...)* (it.) ‘gonfler (cheville, pied...)’, etc. En effet, l'explication s'applique à tous ces verbes qui sélectionnent un sujet qui est la cause involontaire de l'état (mental ou physique), et un OI qui est l'EXPERIENT de cet état. Plus généralement encore, une telle analyse est donnée de tous les verbes et constructions qui n'ont pas d'AGENT, comme on verra dans les sections suivantes.

3.2 Les verbes inaccusatifs

Les verbes inaccusatifs sont caractérisés également par le fait qu'ils ne sélectionnent pas un AGENT. Ce type de verbes sélectionne un sujet PATIENT. Un sous group

¹² En espagnol, l'ambiguïté est accompagnée par une alternance entre OD et OI de l'argument qui dénote l'individu qui subit la gêne: quand la cause de la gêne est volontaire, l'argument est un OD ; quand la cause est involontaire, l'argument est un OI. Voir Ackerman et Moore (2001), Gutiérrez Bravo (2002), entre autres.

sélectionne aussi un OI qui est le BENEFICIAIRE ou l'EXPERIENT de l'événement. Le TOPIQUE le plus prototypique est donc représenté par l'OI plutôt que par le sujet.

Dans mon corpus, on observe un cas en italien et un cas en espagnol. L'exemple italien, illustré en (7a), présente le verbe inaccusatif *arrivare* 'arriver'. Le narrateur décrit l'image d'un enfant devant un grand paquet cadeau. L'image ne montre pas de la part de qui vient le cadeau, donc le locuteur choisit une construction où l'AGENT puisse être omis.¹³

(7) a. A un bambino un giorno arriva un regalo. it.

à un enfant un jour arrive un cadeau

'Un jour, un enfant reçoit un cadeau'

b. Un regalo un giorno arriva a un bambino.

un cadeau un jour arrive à un enfant

'Un jour un cadeau est arrivé pour un enfant'

(7a) est la première phrase prononcée par le narrateur, donc on sait que le TOPIQUE *a un bambino* n'est pas déterminé par le contexte du discours précédent. On peut dire alors avec certitude que le TOPIQUE a été choisi à cause de sa prototypicité: il est le TOPIQUE le plus prototypique entre ceux qui sont disponibles. En effet, le sujet a des propriétés de PATIENT, parce qu'il dénote l'entité qui se déplace à cause de l'événement. L'OI par contre représente celui qui bénéficie de tel changement de place (le BENEFICIAIRE).

L'exemple espagnol est donné en (8a):

(8) a. Al hombre se le caen las gafas. es.

à l'homme se lui tombent les lunettes

'Les lunettes de l'homme sont tombées'

b. Las gafas se le caen al hombre. es.

les lunettes se lui tombent à l'homme

'Ce sont les lunettes de l'homme qui tombent'

L'homme est le possesseur des lunettes, donc c'est l'individu affecté par la chute des lunettes. Le sujet par contre est le PATIENT, c'est-à-dire l'entité qui subit le changement de lieu. Donc le TOPIQUE le plus prototypique est l'OI. En effet, la phrase en (8b), où le sujet occupe une position topicale, est sentie comme très marquée.

Tous les verbes inaccusatifs ne préfèrent pas un topique non sujet. Un groupe d'inaccusatifs sélectionne un sujet qui représente une entité qui se déplace, et un OI qui dénote le lieu ou la destination du déplacement (verbes comme *aller*, *partir*, *entrer*, etc.). Dans le corpus on voit un exemple italien (9a) et un exemple espagnol (10a):

¹³ Cf. aussi Salvi (1988).

(9) a. Il bambino entra nell'acqua.

l'enfant entre dans l'eau

b. Nell'acqua entra il bambino.

dans l'eau entre l'enfant

(10) a. El niño se cae al suelo.

l'enfant se tombe par terre

'L'enfant tombe par terre'

b. Al suelo se cae el niño.

par terre tombe l'enfant

'C'est l'enfant qui tombe par terre'

Dans ces cas, le TOPIQUE le plus prototypique est le sujet et donc les phrases en (b) sont senties comme marquées du point de vue pragmatique. En effet, en (9a) on peut s'imaginer que l'enfant entre dans l'eau *intentionnellement*; donc, le sujet a une propriété agentive, précisément la propriété agentive la plus prototypique du point de vue de la sélection du TOPIQUE. En (10a), l'enfant ne tombe pas intentionnellement, mais il représente néanmoins un TOPIQUE plus prototypique que le lieu de la chute : en effet, l'enfant est un participant dans l'événement (un TOPIQUE de base) alors que le lieu de la chute ne l'est pas.

3.3 Verbes réfléchis, passifs, impersonnels

Les verbes suivants sont des verbes transitifs qui sont transformés en verbes inaccusatifs en ajoutant le morphème réfléchi *si* en italien et *se* en espagnol. Les verbes inaccusatifs résultant manquent d'AGENT. Voici un exemple avec le verbe italien *rompersi* 'se casser':

(11) a. A Gianni si è rotto il televisore.

it.

à Jean s'est cassé le téléviseur

'Jean, son téléviseur s'est cassé'

b. Il televisore si è rotto a Gianni.

le téléviseur s'est cassé à Jean

'C'est le téléviseur de Jean qui s'est cassé'

Le sujet exerce le rôle de PATIENT, parce que c'est l'entité qui subit le changement d'état (de non-cassé à cassé). L'OI représente l'individu affecté par l'événement en tant que possesseur du téléviseur. Son rôle est plus agentif que celui du sujet : en effet, l'ordre en (b) sonne plus marqué que celui en (a).

On compare une phrase avec le même verbe mais en forme transitive:

(12) a. Maria ha rotto il televisore a Gianni. it.

‘Maria a cassé le téléviseur à Gianni’

b. A Gianni ha rotto il televisore Maria.

à Gianni a cassé le téléviseur Maria

‘C’est Maria qui a cassé le téléviseur de Gianni’

c. A Gianni Maria a rotto il televisore.

à Gianni Maria a cassé le téléviseur

‘Gianni, Maria elle lui a cassé le téléviseur’

L’AGENT est présent, donc l’OI cette fois n’est pas l’argument le plus prototypique, et l’ordre en (a) sonne plus naturel que l’ordre en (b) ou en (c), où les deux arguments occupent une position topicale.

Une situation très semblable est celle des phrases passives. La construction passive, comme les verbes inaccusatifs, permet au locuteur d’omettre l’AGENT de l’événement, par exemple parce qu’il est inconnu (cf. Salvi 1988 pour l’italien). Donc la construction active présente un sujet AGENT qui occupe naturellement une position topicale (cf. 12a), alors que la construction passive correspondante a un sujet PATIENT qui est moins approprié à représenter le TOPIQUE de phrase par rapport à un OI avec la fonction d’EXPERIENT ou de BENEFICIAIRE/MALEFICIAIRE (ex. 13) :

(13) A Gianni è stato rotto il televisore. it.

à Gianni a été cassé le téléviseur

‘Gianni, on lui a cassé le téléviseur’

On considère finalement des verbes impersonnels comme *toccare*, *capitare*, *accadere* (it.) / *pasar*, *ocurrir* (es.) ‘arriver’, *bastare* (it.) / *bastar* (es.) ‘suffire’, *spettare* (it.) / *competir* (es.) ‘revenir’. Ces verbes sélectionnent une proposition qui décrit un événement et un OI qui a le rôle d’EXPERIENT de l’événement décrit par la proposition. Dans le corpus on trouve un cas italien et un cas espagnol. L’exemple italien est (14a):

(14) a. Alla mamma gli tocca entrare nell’acqua per recuperare la barchetta. it.

à la mère lui arrive entrer dans l’eau pour repêcher le petit bateau

‘La mère, il lui arrive d’entrer dans l’eau pour repêcher le petit bateau’

b. Entrare nell’acqua tocca alla mamma.

entrer dans l’eau arrive à la mère

‘C’est à la mère qu’il arrive d’entrer dans l’eau’

On voit bien que les propriétés sémantiques de l’OI, par rapport à celles de l’autre complément, sont beaucoup plus compatibles avec le statut de TOPIQUE. Dans ce cas, il

ne s'agit pas seulement du rôle thématique, mais aussi du fait que *entrer dans l'eau* est un TOPIQUE sur-ordonné (il représente l'événement même), alors que *la mère* est un TOPIQUE de base (elle représente le participant principal de l'événement). La phrase en (b), où la proposition occupe la position préverbale de TOPIQUE, est en effet sentie comme assez marquée.

3.4 Sujets arbitraires

On va voir finalement un dernier cas de phrases sans AGENT, celles à sujet arbitraire. Dans les langues à sujet obligatoire comme l'anglais, le sujet arbitraire est un élément pronominal de troisième personne plurielle. Dans les langues à sujet non obligatoire comme l'italien et l'espagnol par contre, le sujet arbitraire n'est réalisé que dans la morphologie du verbe.¹⁴ Il apparaît toujours dans des phrases avec un verbe fini. Ce type de sujet est arbitraire en référence, et comme le note Jaeggli (1986), il est toujours animé et réalisé avec des verbes transitifs ou intransitifs inergatifs. En d'autres termes, il est toujours l'AGENT de l'événement. De fait, la construction avec sujet arbitraire est utilisée dans les mêmes contextes que les constructions avec des verbes inaccusatifs ou impersonnels et les constructions passives : c'est un autre moyen à disposition du locuteur d'omettre l'AGENT.

Dans le corpus, je n'ai trouvé que des exemples en espagnol (quatre), dont l'un est donné ci-dessous :

- (15) A nuestro niño protagonista le han hecho un regalo. es.
à notre enfant protagoniste lui ont offert un cadeau
'Notre enfant protagoniste a reçu un cadeau'

Le contexte de la phrase est exactement le même que celui de (7a) : le locuteur décrit la première scène de l'histoire, où il y a un enfant devant un grand paquet cadeau. Le locuteur ne sait pas qui a apporté le cadeau, donc il utilise une structure qui lui permet d'éviter de le mentionner. Quant au choix du TOPIQUE, la situation est la même que ci-dessus, c'est-à-dire que la phrase manque d'AGENT et donc le TOPIQUE le plus prototypique n'est pas disponible. Même si le sujet est effectivement un AGENT, il n'est pas réalisé ouvertement, donc il ne peut pas fonctionner comme TOPIQUE. En outre, le sujet arbitraire manque de référence claire, et on a dit plus haut que la référentialité est une propriété sémantique du TOPIQUE prototypique. Les seuls arguments qui peuvent être utilisés pour la fonction de TOPIQUE sont donc l'OD et l'OI. Entre l'OD qui a le rôle de PATIENT et l'OI, ce dernier représente évidemment le TOPIQUE le plus prototypique.

¹⁴ Voir aussi la description de Salvi (1988) des *soggetti indeterminati* ('sujets indéterminés') en l'italien.

4. Position préverbale de l'argument non sujet : syntaxe ou discours ?

4.1 Contre l'analyse syntaxique

Il a été proposé dans la littérature, dans le cadre théorique génératif, que dans les verbes qui sélectionnent un OI EXPERIENT et un sujet PATIENT, l'OI préverbal occupe la position de l'*argument extérieur*, à savoir du sujet (voir Belletti et Rizzi 1988 pour les verbes psychologiques en italien, Masullo 1993 pour les verbes espagnols ; Fernandez-Soriano 1999 pour deux types de verbes impersonnels en espagnol ; voir aussi Frey 2004 pour les verbes psychologiques en allemand). Gutiérrez-Bravo (2002, 2006, 2007) présente des arguments contre cette analyse pour l'espagnol. Il montre que les argumentations de Masullo et de Fernandez-Soriano ne tiennent pas et que l'OI des verbes psychologiques n'est pas un *quirky subject* (à savoir, un argument avec les propriétés syntaxiques du sujet mais en cas non nominatif). Il propose par contre que l'OI occupe une position syntaxique qu'il appelle le *Pole*, à la périphérie gauche de la phrase. Le *Pole* serait la position la plus périphérique de la phrase. Il propose aussi un principe qui impose que cette position soit occupée. Le *Pole* peut être occupé par des éléments différents: le sujet des verbes transitifs et l'OI des verbes psychologiques, les explétifs, les expressions topicales et les opérateurs interrogatifs.

Gutiérrez-Bravo propose aussi que l'OI en position préverbale dans les verbes non agentifs soit dû au fait que la position de *Pole* est préférentiellement occupée par un argument avec un rôle thématique le plus haut possible dans la hiérarchie thématique suivante:¹⁵

(16) AGENT > EXPERIENT/BENEFICIAIRE > THEME¹⁶ > LOCATION

Les exemples donnés dans le présent article semblent confirmer cette dernière proposition. On a vu que si le verbe sélectionne un AGENT, le TOPIQUE de phrase non-marqué est représenté par l'AGENT (notamment le participant avec contrôle sur l'événement ou qui participe volontairement à l'événement). Si l'AGENT est absent mais si le verbe sélectionne un EXPERIENT ou un BENEFICIAIRE, ce dernier est de préférence le TOPIQUE de phrase en lieu d'un sujet avec rôle de PATIENT ou de cause involontaire. Finalement, on a vu que si un argument dénote un référent qui se déplace et l'autre dénote la destination du déplacement (LOCATION), le TOPIQUE est de préférence le référent qui se déplace.

¹⁵ Une hiérarchie thématique comme celle en (16) pour expliquer l'ordre préféré des arguments des verbes psychologiques et d'autres verbes non agentifs avait déjà été proposée par Givón (1984), Belletti et Rizzi (1988), Salvi (1988[2001]:48), entre autres. Salvi (1988) parle de cette hiérarchie précisément pour expliquer la non-coïncidence entre sujet grammatical et sujet de la prédication (qui correspond dans sa terminologie à ce que j'appelle TOPIQUE) avec les mêmes verbes et constructions sans AGENT dont j'ai parlé ci-dessus.

¹⁶ Le terme *theme* indique ici un rôle thématique proche de celui de patient et ne doit pas être confondu avec la notion pragmatique du même nom, qui correspond à peu près à la notion de TOPIQUE assumé dans cet article.

Néanmoins, il y a une différence significative entre l'analyse de Gutiérrez-Bravo et la mienne. Dans l'analyse de Gutiérrez-Bravo, la notion de hiérarchie thématique est utilisée pour *expliquer* pourquoi un certain argument occupe la position de *Pole*, laquelle doit être remplie. Cependant, l'individuation d'une hiérarchie thématique, qui est utile pour établir une généralisation, ne peut pas expliquer la présence d'un argument en position de topique. Comme il a été observé par Levin et Rappaport Hovav (2005),

Any hierarchy [...], including a thematic hierarchy, simply provides a way of stating the relevant generalization and is not taken to be primitive linguistic constructs » (Levin et Rappaport Hovav 2005 :178-179).

Dans mon analyse, une hiérarchie thématique comme (16) montre quelles sont les préférences thématiques dans le choix de l'argument préverbal, alors que l'explication de cette préférence est donnée *au-delà* de la hiérarchie même (qui, en effet, peut aussi être violée, comme on l'a vu ci-dessus). Le critère qui guide le choix de l'argument préverbal est pragmatique: l'argument en position préverbale est le TOPIQUE de phrase. Selon les critères proposés par van Oosten, Givón et d'autres, l'AGENT est plus indiqué que l'EXPERIENT ou le BENEFICIAIRE à représenter le TOPIQUE de phrase dans la plupart de contextes, parce qu'il est volontairement impliqué dans l'événement, et l'EXPERIENT/BENEFICIAIRE est plus indiqué que le PATIENT parce qu'il représente un individu qui est consciemment affecté par l'événement, etcetera. C'est cela qui explique l'ordre en (16). Il faut noter finalement que l'explication selon laquelle l'OI occupe une position préverbale parce qu'il est de préférence le TOPIQUE de phrase, permet d'accepter son *optionalité* en cette position. L'avantage de mon analyse sur celle de Gutiérrez Bravo est donc d'avoir une force explicative plus grande. Dans la proposition de Gutiérrez Bravo, le lien entre position préverbale et préférence pour l'argument le plus agentif est donné 'ad hoc' : la position de *Pole* doit être occupée, et la phrase moins marquée est celle où le *Pole* est occupé par l'argument le plus agentif selon la hiérarchie en (16).¹⁷ Par contre, mon explication permet de lier les deux phénomènes de façon naturelle. Comme on l'a vu au début de cet article, selon la littérature que je suis sur le TOPIQUE des langues romanes, le TOPIQUE occupe une position préverbale (dans une phrase avec intonation descendante, non marquée). On a vu aussi que le TOPIQUE est de préférence un AGENT et on a lié cette préférence au fait qu'un AGENT est l'argument le plus prototypique pour exercer la fonction de TOPIQUE selon des critères cognitifs. Donc, si l'argument préverbal est un TOPIQUE et si le TOPIQUE est de préférence l'argument le plus agentif, la position préverbale de l'OI des verbes non agentifs est expliqué sans rien assumer d'autre: l'OI occupe de préférence la position préverbale parce qu'il est choisi de préférence comme TOPIQUE de phrase grâce à ses propriétés thématiques.

¹⁷ Il faut aussi noter que cette préférence ne peut pas être prise en compte pour les éléments occupant la position de *Pole* qui ne sont pas des arguments référentiels, comme les pronoms explétifs et les opérateurs *wh*, donc le lien entre *Pole* et hiérarchie thématique apparaît encore plus *ad hoc*.

4.2. Contraintes contextuelles à la sélection du topique prototypique

On a vu au début de cet article (cf. 3) qu'un OD d'un verbe transitif peut également être disloqué à gauche (avec un pronom clitique de reprise dans la phrase) et donc avoir la fonction de TOPIQUE. Pourtant, l'OD n'est pas du tout un TOPIQUE prototypique. Dans le corpus, 16 phrases sur 41 ont un TOPIQUE non-sujet qui est *non-prototypique*. Pour justifier la présence de ces phrases, je propose que l'exigence d'avoir un TOPIQUE prototypique soit toujours neutralisée par l'exigence contextuelle d'avoir une certaine organisation informationnelle de la phrase : un TOPIQUE prototypique n'est disponible que s'il n'y a pas de contrainte de type pragmatique à sa sélection.

On se trouve en présence d'une contrainte pragmatique quand l'argument avec le plus de propriétés prototypiques est censé être la partie d'*information nouvelle* de la phrase (par exemple, il est l'argument qui répond à une question posée précédemment). Un tel argument ne sera pas sélectionné pour exercer la fonction de TOPIQUE, mais celle de FOCUS. Dans les exemples espagnols avec un verbe psychologique ci-dessous,¹⁸ soit le TOPIQUE est déterminé par la question précédente ((17a), où la question porte sur le sujet *la película*) et donc l'EXPERIENT fait partie du FOCUS avec le verbe; soit le syntagme interrogatif correspond carrément à l'OI EXPERIENT ((17b)), donc ce dernier ne peut être que la partie focale de la réponse.¹⁹

(17) a. Q: ¿Qué tal la película ayer ? es.

‘Comment ça s’est passé le film hier ?’

R: Muy mal. No le gustó ni a Juan ni a mí.

‘Très mal. Ni Jean ni moi ne l’avons aimé’

b. Q : ¿A quién le gustó la película ayer ?

‘Qui a aimé le film hier ?’

R : Le gustó a todos.

‘Tout le monde l’a aimé’

Une autre contrainte pragmatique qui empêche la sélection d'un topique prototypique est le cas où l'argument non-prototypique est censé être le TOPIQUE de phrase. Je propose que cela arrive quand cet argument doit être contrasté avec un autre élément du contexte du discours. Voici par exemple les phrases italiennes suivantes, extraites du corpus :

(18) Della cena non gli interessava, però la rana, poverina, l'aveva quasi persa it.
du dîner non lui intéressait mais la grenouille pauvre l'avait presque perdue

¹⁸ Ces exemples m'ont été signalés par le relecteur.

¹⁹ L'argument avec propriétés prototypiques peut aussi être focalisé pour le contraster avec d'autres alternatives dans le contexte. Voir Brunetti (2009).

‘Le dîner, il ne l’ intéressait pas, mais la grenouille, la pauvre, il fallait la perdre’

Le locuteur raconte l’histoire d’une grenouille. Le propriétaire de la grenouille, un petit enfant, est en train de dîner avec sa famille dans un restaurant très élégant. La grenouille est cachée dans sa poche. Après qu’elle eut fait plusieurs désastres dans le restaurant, un serveur la voit enfin et cherche à la jeter dehors. L’enfant reconnaît son animal et demande au serveur de la lui donner. Le serveur le fait, mais il chasse également du restaurant toute la famille. Le narrateur dit donc que le petit enfant est désolé, non pas parce que le dîner est ruiné, mais plutôt pour le risque que sa chère grenouille a couru. Le contraste est entre les sentiments du petit enfant envers le dîner et ceux envers la grenouille. Les deux arguments détachés ne sont pas les meilleurs TOPIQUES par rapport aux autres arguments disponibles : dans les deux phrases, l’argument détaché exerce un rôle patientif, alors que l’OI dans la première phrase et le sujet dans la deuxième exercent un rôle plus agentif d’EXPERIENT. La motivation de la dislocation est en fait la nécessité de contraster l’information donnée sur le dîner et l’information donnée sur la grenouille.

Une analyse syntaxique a été proposée dans la littérature (Belletti and Rizzi 1988; Masullo 1993, Fernandez-Soriano 1999, Frey 2004) pour justifier le fait que l’OI des verbes non agentifs est normalement interprété comme non contrastif, alors que l’OD des verbes transitifs avec reprise pronominale a normalement une interprétation contrastive. L’idée est que l’OI des verbes non agentifs et l’OD des verbes transitifs occupent une position syntaxique différente : l’OD se déplace dans une position plus extérieure²⁰ que celle de l’OI, qui occupe en effet une position correspondant à celle du sujet même.

En opposition à cette analyse, je propose que les deux arguments se trouvent dans une position qui est *linéairement* préverbale simplement pour satisfaire l’exigence que la phrase ait un TOPIQUE. Quant à l’interprétation contrastive ou non contrastive, elle dépende du degré de prototypicité des propriétés sémantiques et thématiques du TOPIQUE. On a déjà expliqué que la présence de l’OI préverbal avec les verbes et les constructions sans AGENT est due au fait que cet argument représente le TOPIQUE le plus prototypique de la phrase. Cela n’est pas le cas de l’OD d’un verbe transitif. Le rôle thématique de l’OD d’un verbe transitif est celui de PATIENT. Le verbe sélectionne également un sujet AGENT, donc il apparaît clair que l’OD ne représente pas le TOPIQUE le plus prototypique. La présence d’un TOPIQUE non-prototype ne peut pas donc être expliquée que par les exigences contextuelles qui forcent cet argument à avoir une fonction topicale. J’ai proposé que la nécessité de contraster le TOPIQUE avec un autre élément dans le discours porte à choisir un certain argument comme TOPIQUE.

La comparaison entre les deux phrases espagnoles en (19), les deux avec un OI en position préverbale, mais une à sujet arbitraire (très fréquent en espagnol) et l’autre à sujet post-verbal, donne support à cette analyse. On a vu que le choix d’un OI préverbal par le locuteur est lié à l’absence de l’AGENT dans la phrase. Le manque de l’AGENT peut être du (entre autres) au fait que le sujet (AGENT) est arbitraire, et donc non réalisé ouvertement. Si on compare alors une phrase qui a l’OI TOPIQUE et le sujet

²⁰ Selon la majorité des études, une position A’, dans le domaine du Complémenteur.

arbitraire avec une phrase qui a l'OI TOPIQUE mais le sujet non arbitraire en position post-verbale, on voit que l'acceptabilité du TOPIQUE est différente, même si, d'un point de vue syntaxique, la position du TOPIQUE est évidemment la même.

(19) a. **A Juan** le robaron el coche.

à Jean lui ont volé la voiture

'Jean, on a volé sa voiture'

b. **A Juan** le robó el coche un chaval.

à Jean lui a volé la voiture un jeune homme

'Jean, un jeune homme a volé sa voiture'

La phrase en (19a) sonne très naturelle, c'est-à-dire que l'auditeur ou le lecteur peut l'imaginer dans un contexte non spécifique. Par exemple, elle peut répondre à une question comme *¿Qué pasó ?* 'Que c'est ce qui s'est passé ?'. La phrase en (19b), par contre, peut être acceptée seulement dans un contexte où Juan est contrasté avec un ensemble d'alternatives, par exemple où la phrase est suivi par *pero a María, se la robó su exmarido* 'mais Marie, c'est son ex-mari qui le lui a volée'. Ces exemples montrent clairement que en absence du contexte, ce qui donne l'interprétation contrastive au TOPIQUE de phrase n'est pas sa position syntaxique, mais son degré de prototypicité par rapport aux autres arguments dans la phrase.

Il faut finalement souligner que l'interprétation contrastive n'est pas limitée aux ODs des verbes transitifs. L'OI d'un verbe psychologique, ainsi qu'un sujet AGENT peuvent être contrastifs, comme dans les exemples construits italien (20) et espagnol (21) ci-dessous:

(20) Maria ha pagato il cinema, ma Gianni le ha offerto da bere. it.

Marie a payé le cinéma mais Jean lui a offert à boire

'Marie a payé le cinéma, mais Jean lui a offert à boire'

(21) A María le gusta el teatro, pero a Juan le encanta el cine. es.

à Marie lui plaît le théâtre mais à Jean l'enchante le cinéma

'Marie aime le théâtre, alors que Jean adore le cinéma'

En effet, on a dit que les TOPIQUES les plus prototypiques sont non-marqués pragmatiquement parce qu'ils apparaissent dans un nombre plus vaste de contextes. Donc, ils peuvent apparaître aussi dans un contexte contrastif. Si l'interprétation contrastive était liée à la position syntaxique de l'argument, son optionalité ne serait pas explicable.

5 Conclusions

Dans cet article j'ai proposé que l'argument non sujet de certains verbes occupe une position linéairement préverbale pour des raisons pragmatiques, c'est-à-dire pour

exercer la fonction de TOPIQUE de phrase. Les verbes en question sont les verbes psychologiques et d'autres verbes qui manquent d'AGENT (verbes inaccusatifs, impersonnels), aussi que des constructions passives et avec sujet arbitraire.

En suivant van Oosten (1986) et d'autres, j'ai assumé que le TOPIQUE d'une phrase est de préférence doté de propriétés agentives (notamment la participation volontaire et/ou le contrôle sur l'événement), parce que ces propriétés reflètent les attributs cognitifs d'un TOPIQUE prototypique. Dans les verbes et les constructions non agentifs, c'est généralement l'OI qui a les propriétés les plus agentives et donc qui reflète le mieux les caractéristiques d'un TOPIQUE prototype. On confirme que la hiérarchie thématique proposée par Gutiérrez Bravo (2002) (entre plusieurs d'autres) représente correctement la préférence pour l'argument préverbal le plus agentif parmi ceux qui sont sélectionnés par le verbe. Pourtant, au contraire de l'analyse syntaxique de Gutiérrez Bravo, mon analyse donne une motivation non *ad hoc* du lien entre cette préférence et la position préverbale, en précisant que la préférence pour l'AGENT est une conséquence des préférences cognitives par rapport à la sélection du TOPIQUE. Finalement, j'ai montré que les différences entre l'interprétation contrastive de l'OD disloqué à gauche et l'interprétation (normalement) non contrastive de l'OI des verbes non agentifs sont dues encore au fait que le premier TOPIQUE n'est pas prototypique, alors que le dernier est prototypique.

Bibliographie

- Ackerman, Farrell; Moore John (2001): *Proto-properties and Grammatical Encoding. A Correspondence Theory of Argument Selection*, Stanford: CSLI Publications.
- Belletti, Adriana; Rizzi, Luigi (1988): "Psych verbs and theta-theory", *Natural Language and Linguistic Theory*, 6: 291-352.
- Benincà, Paola (1988): "L'ordine delle parole e le costruzioni marcate", in: Renzi, Lorenzo; Salvi, Giampaolo (eds.), *Grande grammatica italiana di consultazione*, vol. I, Bologna: Il Mulino, 115-225.
- Brunetti, Lisa (2009): "On the semantic and contextual factors that determine topic selection in Italian and Spanish", in: Van Bergen, Geertje; de Hoop, Helen (eds), *Special issue on Topics Cross-linguistically*, *The Linguistic Review* 26, 2/3.
- Chafe, Wallace L. (1976): "Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects and topics and point of view", in: Li, Charles N. (ed.), *Subject and topic*, New York: Academic Press, 27-55.
- Comrie, Bernard (1981 [1989]): *Language Universals and Linguistic Typology*, Chicago : University of Chicago Press.
- Cook, Philippa (2007): "Good Topic, Bad Topic: on argument structure and topicality", présentation au workshop 'What's the topic?', Radboud Universiteit Nijmegen, Jan. 23-24, 2007.
- D'Achille, Paolo (1990): "I fenomeni di 'tematizzazione' di fronte alle codificazione cinquecentesca" in: Banfi, Emanuele; Cordin, Patrizia (eds.), *Storia dell'italiano e forme dell'italianizzazione. Atti del XXIII Congresso internazionale di studi. Trento-Rovereto*, 18-20 maggio 1989, Rome: Bulzoni, 283-294.
- Dowty, David (1991): "Thematic Proto-Roles and Argument Selection", *Language*, 67, 3: 547-619.

- Endriss, Cornelia (2006) : *Quantificational topics. A scopal treatment of exceptional scope phenomena*, Thèse de Doctorat, Universität Potsdam.
- Fernández Soriano, Olga (1999): “Two Types of Impersonal Sentences in Spanish: Locative and Dative Subjects”, *Syntax* 2: 2, 101-140.
- Frey, Werner (2004): “The grammar-pragmatic interface and the German prefield”, *Sprache & Pragmatik* 52, 1-39.
- Givón, Talmy (1976): “Topic, pronoun and grammatical agreement”, in: Li, Charles N. (ed.), *Subject and topic*. New York: Academic Press, 149–188.
- Givón, Talmy (1984): *Syntax: A Functional-Typological Introduction*, Amsterdam: John Benjamins.
- Givón, Talmy (1994): “The pragmatics of de-transitive voice: Functional and typological aspects of inversion”, in: Givón, Talmy (ed.), Amsterdam/Philadelphia: Benjamins, 3-46.
- Gundel, Jeanette K. (1988): “Universals of Topic-Comment Structure”, in: Hammond, Michael; Moravcsik, Edith A.; Wirth, Jessica (eds.), *Studies in Syntactic Typology*, Amsterdam : John Benjamins, 209–239.
- Gutiérrez Bravo, Rodrigo (2002): *Structural Markedness and Syntactic Structure: A Study of Word order and the Left Periphery in Mexican Spanish*, Ph.D. Dissertation, University of California, Santa Cruz.
- Gutiérrez Bravo, Rodrigo (2006): “A Reinterpretation of Quirky Subjects and Related Phenomena in Spanish”, in Nishida, Chiyo; Montreuil, Jean-Pierre (eds.), *New Perspectives in Romance Linguistics*, Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins, 127-142.
- Gutiérrez Bravo, Rodrigo (2007): “Prominence Scales and Unmarked Word Order in Spanish”, *Natural Language and Linguistic Theory* 25: 235-271.
- Jacobs, Joachim (2001): “The dimensions of topic-comment”, *Linguistics* 39: 641-681.
- Jaeggli, Osvaldo A. (1986): “Arbitrary plural pronominals”, *Natural Language and Linguistic Theory*, 4,1:43-76.
- Lambrecht, Knud (1994): *Information structure and sentence form. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. New York: Cambridge University Press.
- Lambrecht, Knud (1995): “The pragmatics of case”, in : Shibatani, Masayoshi; Thompson, Sandra A. (eds.), *On the relationship between semantic, pragmatic, and grammatical roles in English and French, Essays in Semantics and Pragmatics*, Amsterdam: Benjamins, 145–190.
- Levin, Beth; Rappaport Hovav, Malka (2005): *Argument Realization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Masullo, Pascual J. (1993): “Two types of quirky subjects: Spanish versus Icelandic”, *Proceedings of NELS* 23, 303-317.
- van Oosten, Jeanne (1986): *The Nature of Subjects, Topics and Agents: A Cognitive Explanation*, Indiana University Linguistics Club.
- Primus, Beatrice (1999): *Cases and Thematic Roles. Ergative, Accusative and Active*, Tübingen: Max Niemeyer Verlag.

- Prince, Ellen (1992): "The ZPG letter: subjects, definiteness and information status", in: Mann, William C.; Thompson, Sandra A. (eds.), *Discourse description: diverse linguistic analyses of a fund raising text*, Philadelphia: Benjamins, 295-325.
- Reinhart, Tanya (1981): "Pragmatics and linguistics: and analysis of sentence topics", *Philosophica* 27, 1: 53-94.
- Salvi, Giampaolo (1988 [2001]): "La frase semplice", in: Renzi, Lorenzo; Salvi, Giampaolo; Cardinaletti, Anna (eds.), *Grande grammatica italiana di consultazione*, vol. I, Bologna: Il Mulino, 37-127.
- Strawson, Peter (1964): "Identifying reference and truth-value", *Theoria* 30: 96-118.
- Talmy, Leonard (2000): *Toward a cognitive semantics*, Vol. 1, Cambridge, Mass: MIT Press.
- Treviño, Esthela (1990): "Non-Canonical Subjects in Spanish: Evidence from Causative and Psych Verbs", ms, University of Ottawa.
- Treviño, Esthela (1992): "Subjects in Spanish Causative Constructions", in : Hirschbühler, Paul; Koerner, Konrad (eds.), *Romance Languages and Modern Linguistic Theory : Papers from the 20th Linguistic Symposium on Romance Languages*, Amsterdam: John Benjamins, 309-324.
- Wallace, Stephen (1982): "Figure and ground: the interrelationships of linguistic categories", in: Hopper, Paul J. (ed.), *Tense-aspect: between semantics and pragmatics*, Amsterdam: John Benjamins, 201-223.